La 4e révision LACI, point de vue des personnes concernées

Une déclaration de guerre aux personnes concernées

Thomas Näf, président du comité «Arbeitslosen und Armutsbetroffenen»
(chômeurs/euses et personnes touchées par la pauvreté)

À la lecture du message du Conseil fédéral sur la 4e révision LACI, j'ai dû avaler ma salive plus d'une fois. Le message du 3 septembre 2008 tourne autour du pot, surtout en ce qui concerne les détériorations des prestations les plus flagrantes. En tant que personne concernée je ne peux que le ressentir comme de la moquerie quand le Conseil fédéral nous justifie les diminutions de prestations avec des arguments comme celui-ci: *"La suppression des effets pervers qui est proposée vise avant tout les personnes qui sont au chômage depuis longtemps."[1]* Le Conseil fédéral nous envoie une déclaration de guerre et présente le tout comme si nous, personnes concernées, étions prisonniers de ces prestations, et que le Conseil fédéral serait notre noble libérateur à chaque fois qu'il nous supprime quelque chose.

Les arguments avancés par le Conseil fédéral et la majorité parlementaire bourgeoise pour continuer avec le démantèlement de l'assurance chômage sont encore entièrement ceux de la culture néolibérale des grandes gueules des années nonante. Ce qui est particulièrement criant c'est la déformation des conséquences financières. Le Conseil fédéral parle d'un projet équilibré. Sur ce sujet beaucoup a déjà été dit. J'aimerais rendre attentif aux points essentiels. Lorsque les prestations AC seront diminuées d'un milliard, cela engendra un effet de dumping de salaire sur le marché du travail, qui se montera sans autres à plusieurs milliards. Dans ces services, il n'est pas uniquement question d'économies dans la caisse AC mais il est aussi question de provoquer la concurrence entre les employé(e)s et les chômeurs et chômeuses. À pratiquement chaque fois qu'un emploi est attribué, le rapport de force sera changé artificiellement à l'avantage des patrons par les postulations à bas-salaires des chômeurs et chômeuses.

La révision LACI fait partie d'une offensive globale contre la classe ouvrière

Depuis 1990 nous sommes témoins d'une refonte radicale du marché du travail qui est nocive pour les travailleurs et travailleuses:

Les **prestations sont diminuées régulièrement d'années en années** et le cercle des ayants droits est réduit, dans la pratique l'obligation constitutionnelle est grignotée et le principe d'assurance et remplacé par celui de la pauvreté.

Par des effets pervers cette politique du marché du travail encourage des emplois précaires et non sûrs, où le chômage de demain est déjà programmé. La pratique des ORP augmente artificiellement la demande pour des postes à faibles revenus. Une des conséquences de cette politique du jour au jour est que beaucoup d'entreprises ont stoppé leur service de nettoyage interne pour le remplacer par des

stagiaires au chômage, des employé(e)s intermédiaires etc. avec les salaires les plus bas, subventionnés même par l'assurance chômage! Vous voyez donc ici que nous ne sommes pas les seuls perdants de ce projet: ces subventions de salaires au pire employeur ont naturellement aussi un impact sur la concurrence loyale qui compte sur des salaires corrects. La responsabilité de la politique du marché du travail devrait être exactement le contraire, c.-à-d. de veiller à la qualité des engagements, et de promouvoir des emplois bien payés et sûrs. La politique de l'AC peut coûter tout aussi cher à l'économie nationale que l'ancienne politique des travailleurs saisonniers: comme avant, on cible les investissements financiers et humains dans des structures et formes d'entreprises arriérées.

Dans ce contexte, le 2e marché du travail comme il est réglé aujourd'hui a un rôle ravageur. Plutôt que de créer un volume d'occupation supplémentaire il est la cause du **déplacement d'emplois payés correctement et remplacés de manière systématique par des formes d'emplois où l'exploitation est aiguë avec un statut particulier sans droits**.

Un autre trend de la politique du travail qui frappe est celui lié aux **réglementations autoritaires** du marché du travail. Juste un exemple, pour illustrer ceci. Dans le message du 3 septembre 1975 sur l'article constitutionnelle sur AC nous lisons des promesses du Conseil fédéral comme celle qui suit: *"Il va de soit qu'une reconversion contre la volonté de l'employé/e concerné n'entre pas en question. "[2]* Cette "mesure pour éviter et lutter " contre le chômage, qui nous était garantit dans l'article constitutionnel 114 de la constitution fédérale de la Confédération suisse, a été transformé dans la réalité, petit à petit, et aujourd'hui les personnes concernées vivent la mise en application de cette promesse seulement encore comme des instruments de contrôle, de force et de discipline.

Toutes ces refontes radicales du marché du travail depuis 1990 ont conduit à aggraver la crise du marché du travail, à augmenter le chômage et rendre chronique le sous-financement de l'AC. La 4e révision signifie une continuation et intensification de cette politique ratée du marché du travail néolibérale.

Pour cette raison nous allons lutter contre et **ne pas oublier que notre lutte pourrait aussi permettre d'éviter que le Conseil fédéral ose inscrire dans la 4e révision les détériorations qu'il a déjà entreprises**. Le retrait partiel des bourgeois après le choque des dernières votations populaires est la meilleure preuve pour nous que notre combat vaut la peine.

Mars 2010 Thomas Näf, président du comité «Arbeitslosen und Armutsbetroffenen» (chômeurs/euses et personnes touchées par la pauvreté)

Sources:

[1] Message du Conseil fédéral **Modification de la loi sur l'assurance chômage** (du 3 septembre 2008), imprimé séparé p.43

[2] **Message du conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les modifications de la constitution fédérale pour un nouveau concept de l'assurance chômage** (3 septembre 1975), dans le bulletin officiel de l'Assemblée fédérale 1975, volume II